

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

France Relance : Revico, entreprise lauréate du fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires

Angoulême, le 8 avril 2021

La préfète de la Charente se félicite que l'entreprise Revico, implantée à Saint-Laurent-de-Cognac, ait été sélectionnée pour bénéficier du fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires, qui doit permettre aux sites industriels de créer des emplois, de gagner en compétitivité et de contribuer à la transition écologique en modernisant ou en agrandissant leur outil.

Mercredi 7 avril 2021, la sous-préfète à la relance, Sandy Lecoq-Espallargas, et le sous-préfet de Cognac, Sébastien Lepetit, se sont rendus sur site en présence du directeur de l'entreprise, Nicolas Pouillaude, et du maire de Saint-Laurent-de-Cognac, Dominique Gravelle, pour un temps d'échange technique sur les projets soutenus.

Grâce au plan de relance, l'entreprise spécialisée dans le traitement et l'élimination des déchets issus de la distillation du Cognac bénéficiera d'une subvention de 480 000 € pour la réalisation de 4 projets visant à optimiser la performance environnementale de ses outils, sécuriser ses procédés, et augmenter ses capacités de production. Ce projet contribuera à créer 4 emplois, s'ajoutant aux 32 salariés de l'entreprise.

En Charente, ce sont déjà 4 projets lauréats, représentant un investissement productif de 7 millions d'euros, qui bénéficieront de plus de 1,9 millions d'euros d'aides au titre du fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires.

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**